



## **Rapport financier trimestriel**

**2022-2023**

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL  
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

**A) Introduction**

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la [Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères](#). Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses de 2022-2023 \(Parties I et II\)](#) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2022-2023 \(Parties I et II\)](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2022-2023. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



## **Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

### **B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs**

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué aux écarts des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 juin 2022.

#### État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 302 000 \$ (1,3 %) comparativement au trimestre correspondant de 2021-2022. Cette augmentation est surtout attribuable au financement obtenu pour les rajustements de la rémunération (83 000 \$) et les postes législatifs (219 000 \$).

#### Dépenses budgétaires par article courant

Avec le retour à la normale des opérations du Bureau suite à la diminution de la pandémie de COVID-19 et la levée des mesures sanitaires obligatoire, les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 1,3 million de dollars (28 %), par rapport à celles de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement aux frais liés au personnel (745 000 \$), aux frais de voyage (164 000 \$), aux services d'information (158 000 \$) et l'acquisition d'équipements et logiciels informatiques (190 000 \$).

### **C) Risques et incertitudes**

Le présent rapport financier trimestriel du Bureau reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 24 juin 2022.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et



**Rapport financier trimestriel  
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**

optimiser les ressources. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

**D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Changements importants au cours du trimestre terminé le 30 juin 2022

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre considéré.

**Approbation des cadres supérieurs**

**Original signé par**

**M. Ian McCowan**  
Secrétaire du gouverneur général

**Original signé par**

**M. Philippe Coyte**  
Dirigeant principal des finances par intérim

Ottawa, Canada  
Le 23 août 2022

**Bureau du secrétaire du gouverneur général**

**Rapport financier trimestriel**

pour le trimestre terminé le 30 juin 2022



**État des autorisations (non-vérifié)**

	Exercice financier 2022-23			Exercice financier 2021-22		
<i>(en milliers de dollars)</i>	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Crédit 1 - Dépense du Programme</b>	20 510	4 867	4 867	20 427	3 879	3 879
<b>Autorisations législatives budgétaires</b>						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 202	550	550	2 164	361	361
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	934	235	235	771	230	230
Traitement du gouverneur général	342	86	86	324	0	0
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>23 988</b>	<b>5 738</b>	<b>5 738</b>	<b>23 686</b>	<b>4 470</b>	<b>4 470</b>

**Note:** N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

## Bureau du secrétaire du gouverneur général

### Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2022



#### Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2022-23			Exercice financier 2021-22		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses</b>						
Personnel (01)	17 223	4 506	4 506	17 108	3 761	3 761
Transports & communications (02)	517	225	225	1 298	96	96
Information (03)	444	177	177	770	19	19
Services professionnels & spéciaux (04)	2 597	200	200	1 790	221	221
Location (05)	532	160	160	520	98	98
Réparation et entretien (06)	69	3	3	15	0	0
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	508	76	76	1 016	12	12
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	1 018	144	144	328	30	30
Paiements de transfert (10)	934	235	235	771	232	232
Autres subventions et paiements (12)	146	12	12	70	0	0
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>23 989</b>	<b>5 738</b>	<b>5 738</b>	<b>23 687</b>	<b>4 470</b>	<b>4 470</b>